

Délibération n°2025-03-18-12-CA

Relative à la modification des critères d'attribution du RIPEC C3

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 18 mars 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences,
- Vu** le décret n°2021-1895 du 29 décembre 2021 modifié portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs,
- Vu** l'arrêté du 7 février 2022 fixant certaines modalités de la procédure d'attribution de la prime individuelle prévue par le décret n°2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs,
- Vu** l'arrêté du 22 décembre 2023 fixant le montant annuel des composantes indemnitaires créés par l'article 2 du décret n°2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs,
- Vu** les Statuts d'Aix Marseille Université,
- Vu** la délibération du Conseil d'Administration n°2022/05/03/09-CA en date du 3 mai 2022 relative à la liste des fonctions et des montants plafond des volets C2 et C3 du RIPEC,
- Vu** la délibération du Conseil d'Administration n°2023/03/16-23-CA en date du 16 mars 2023 relative à la révision des dispositions applicables aux volets C2 et C3 du RIPEC et des principes généraux,
- Vu** l'avis du Comité social d'administration en date du 27 février 2025,

Considérant la nécessité de mettre à jour la procédure et les critères d'attribution de la prime individuelle RIPEC C3, en application de l'arrêté du 7 février 2022 susvisé ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la mise à jour des critères d'attribution du volet C3 du RIPEC, telle que détaillée en annexe de la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (26 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions).

Membres en exercice : 36

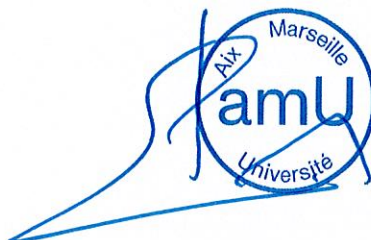
Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents et représentés : 18 membres présents et 15 membres représentés

Fait à Marseille, le 18 mars 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **24 MARS 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **24 MARS 2025**